

COMMUNE DE MONTFERRER

Procès-Verbal

Conseil Municipal du

22 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux le vingt-deux décembre, à 19 heures 15 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERRER dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Mr Jean-Marie GOURGUES, Maire.

La convocation a été transmise par voie dématérialisée le 15 décembre 2022.

Présents : MM. GOURGUES-CASALS-BARRIAC-VAN BOXEL-FAURE-MIAS
GUISSET-QUINTA-COQUIN-

Absents excusés : MM. TARRE-CORDERO-

Mr Tarré donne procuration à Mr Gourgues.

Mme Cordero donne procuration à Mme Barriac.

Soit 8 membres présents sur un effectif de 10, le quorum est atteint.

Mme BARRIAC est élue secrétaire de séance.

Additif à l'ordre du jour, à l'unanimité

→ Décision à prendre : 1) Centre de Gestion : prestation paye à façon
2) Consultation citoyenne

Ordre du Jour :

- 1) Centre de Gestion : prestation paye à façon
- 2) Location appartement presbytère
- 3) RIFSEEP : mise en place de l'indemnité régisseur
- 4) SYDEEL66 : motion sur les tarifs de l'électricité
- 5) Consultation citoyenne

* * * * *

Centre de Gestion : prestation paye à façon

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le Centre de Gestion élabore les bulletins de paie et indemnités ainsi que les états de charges des agents et des élus.

A ce jour, le tarif individuel pour l'élaboration d'un bulletin est de 3,80 € et à compter du 1^{er} janvier 2023 le nouveau tarif est fixé à 5 € le bulletin. D'accord à l'unanimité.

Location appartement presbytère

Monsieur le Maire expose qu'une candidature a été reçue pour la location de l'appartement situé à l'ancien presbytère. A l'unanimité, cette candidature, après consultation des pièces, a été retenue. Le loyer mensuel est de 350 €.

RIFSEEP : mise en place de l'indemnité régisseur

A l'unanimité, il est décidé d'instaurer une part supplémentaire « IFSE régie » dans le cadre du RIFSEEP à compter du 1^{er} janvier 2023 afin de régulariser cette indemnité due au régisseur qui n'avait pas été inclus précédemment dans la délibération du 19/02/2020.

SYDEEL66 : motion sur les tarifs de l'électricité

Monsieur le Maire donne connaissance d'un courrier du SYDEEL66 pour une motion sur les tarifs de l'électricité.

Il propose de prendre cette motion afin d'alarmer et de s'insurger contre les augmentations faramineuses des prix de l'énergie pour 2023 constituant un véritable tsunami pour le budget des collectivités.

Par ailleurs, il propose de solliciter l'application d'un bouclier tarifaire équivalent à celui qui a été mis en place pour les petites collectivités éligibles aux tarifs réglementés quelque soit leur nombre d'agents dans l'hypothèse où aucune autre solution n'aurait été trouvée pour réduire les prix. A l'unanimité.

Consultation citoyenne

Monsieur le Maire rappelle que notre commune a été retenue pour être équipée d'un pylône destiné à accueillir les équipements de 4 opérateurs pour la téléphonie mobile.

La commune doit définir en lien avec l'opérateur leader SFR, les implantations envisageables pour couvrir les points d'intérêt identifiés dans l'arrêté ministériel.

Par conséquent, Monsieur le Maire propose d'associer la population sur la future implantation de ce pylône par le biais d'une consultation citoyenne.

Les modalités de cette consultation seront définies lors du prochain Conseil Municipal, à l'unanimité.

**L'ordre du jour étant épuisé, Jean-Marie GOURGUES, Maire lève la séance
à 21 heures 00.**

Fait à **MONTFERRER** le 26 décembre 2022

Le Maire



Jean-Marie GOURGUES

